



**Le Regroupement des Conseillers (ères) pour le changement des comportements ( RECOC) a appelé les autorités en place à prendre des mesures concrètes pour relocaliser les 300.000 sinistrés qui croupissent encore sous les tentes, 4 ans après le passage du séisme dévastateur du 12 janvier.**

Tout en saluant la mémoire des 300.000 compatriotes qui ont péri le 12 janvier 2010, le RECOC a tenu à attirer l'attention de l'Etat haïtien sur la situation critique à laquelle sont confronté les personnes qui vivent encore sous les tentes 4 ans après la catastrophe.

« Les conditions de vie de ces déplacés deviennent de plus en plus compliquées », a déploré Mme Ruth Bourre, coordonatrice de l'organisation. Il a invité les autorités à faire une bonne gestion du dossier relatif à la relocalisation de ces victimes.

Mme Bourre a aussi dénoncé l'absence des services de bases, les violences faites aux femmes et aux filles dans les camps du pays, plus particulièrement celui de Christ Roi à Port au Prince.

RECOC a aussi exigé à l'Etat haïtien de former et de sensibiliser la population sur la façon de construire afin d'éviter qu'autant de personnes soient tuées en cas d'une éventuelle catastrophe.

wilner.jlhpnhaiti.com